APERÇU DU FONDS
FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.

Catégorie Fidelity Innovations[MC] mondiales - Devises neutres

Séries B, E1, E2, E3, E4 et E5

1 AVRIL 2019

Ce document contient des renseignements essentiels sur la Catégorie Fidelity Innovations[MC] mondiales - Devises neutres - séries B, E1, E2, E3, E4 et E5 (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») au 1-800-263-4077 ou à l'adresse *sc.francais@fidelity.ca*, ou visitez le *fidelity.ca*.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU*

	CODES DU FONDS ($ CA) (FSI)	CODES DU FONDS ($ US) (FSI)	DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE
B	6000	s.o.	1 novembre 2017
E1	6003	s.o.	1 novembre 2017
E2	6005	s.o.	1 novembre 2017
E3	6006	s.o.	1 novembre 2017
E4	6007	s.o.	1 novembre 2017
E5	6008	s.o.	1 novembre 2017

VALEUR TOTALE DU FONDS AU 28 FÉVRIER 2019	281,1 millions $
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	Série B : 2,33 %
GESTIONNAIRE DU FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.i.
DISTRIBUTIONS	Dividendes ordinaires imposables à la fin novembre; dividendes sur les gains en capital à la fin janvier
PLACEMENT MINIMUM†	Série B : Initial : 500 $, supplémentaire : 25 $

* Le présent document vise les actions des séries B, E1, E2, E3, E4 et E5 offertes dans le cadre du Programme Privilège de Fidelity (le « Programme »). Veuillez vous reporter à la rubrique « Combien cela coûte-t-il? » ci-après pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme.
† Ces montants peuvent changer de temps à autre, et Fidelity peut renoncer à cette exigence. Consultez la rubrique « Frais du fonds » pour connaître les seuils de placement minimal et les RFG des actions des autres séries visées par le Programme, et communiquez avec votre représentant pour obtenir des précisions.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans la Fiducie de placement Fidelity Innovations mondiales (le fonds sous-jacent), qui investit dans des titres de capitaux propres de sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs. Le fonds sous-jacent cherche à repérer des sociétés qui sont en mesure de tirer parti de l'application de technologies novatrices et émergentes ou qui utilisent des modèles d'entreprise novateurs. Le Fonds a recours à des dérivés afin de tenter de minimiser le risque de change entre les monnaies de pays développés et le dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds sous-jacent au 28 février 2019. Les placements du fonds sous-jacent sont appelés à changer.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (28 FÉVRIER 2019)

1	Microsoft	7,39 %
2	Etsy	6,99 %
3	Adobe	6,05 %
4	ServiceNow	5,90 %
5	Shopify	5,12 %
6	Roku	3,59 %
7	TRI Pointe Group	3,45 %
8	Canada Goose Holdings	3,36 %
9	Square	3,14 %
10	Lennar	2,97 %
Pourcentage total des 10 principaux placements		**47,96 %**
Nombre total de placements		**59**

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (28 FÉVRIER 2019)

PAR PAYS (COMPREND LA TRÉSORERIE)	%
États-Unis	83,41 %
Canada	10,06 %
Pays-Bas	2,84 %
Allemagne	1,22 %
Autres pays et actifs nets	2,47 %

PAR SECTEUR	%
Technologies de l'information	46,76 %
Biens de consommation discrétionnaire	35,70 %
Soins de santé	6,68 %
Services de communications	3,56 %
Industries	2,81 %
Immobilier	1,11 %
Biens de consommation de base	0,94 %
Finance	0,60 %
Énergie	0,42 %
Autres placements et actifs nets	1,42 %

Catégorie Fidelity Innovations[MC] mondiales - Devises neutres

Séries B, E1, E2, E3, E4 et E5

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **élevé**. Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

FAIBLE	FAIBLE À MOYEN	MOYEN	MOYEN À ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
				●

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous avez investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des actions de la série B du Fonds au cours de la dernière année. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Le rendement des actions des séries E1, E2, E3, E4 et E5 serait semblable à celui des actions de la série B, mais il varierait principalement en raison de la différence entre les frais de gestion et d'administration combinés de ces séries et ceux de la série B, comme il est indiqué dans le tableau de réduction des frais à la rubrique « Frais du fonds » ci-après.

RENDEMENTS ANNUELS

Le graphique indique le rendement des actions de la série B du Fonds au cours de la dernière année. La valeur du Fonds a diminué au cours de la dernière année. Les rendements indiqués et leur variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques associés au Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendements des actions de la série B du Fonds sur trois mois au cours de la dernière année. Ces rendements sur trois mois pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	RENDEMENT	3 MOIS SE TERMINANT LE	SI VOUS AVIEZ INVESTI 1 000 $ AU DÉBUT DE LA PÉRIODE
Meilleur rendement	11,4 %	28 février 2019	Votre placement augmenterait pour s'établir à 1 114 $
Pire rendement	-24,9 %	31 décembre 2018	Votre placement chuterait pour s'établir à 751 $

RENDEMENT MOYEN

Une personne qui aurait investi 1 000 $ dans des actions de la série B du Fonds à la date de sa création aurait accumulé 1 133 $. Cela représente un rendement annuel composé de 9,9 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- prévoient conserver leur placement à long terme
- souhaitent obtenir une exposition à des sociétés situées n'importe où dans le monde qui sont susceptibles d'être des innovateurs perturbateurs, tout en cherchant à réduire leur risque lié aux fluctuations du taux de change entre les monnaies de pays développés et le dollar canadien
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres
- cherchent à bénéficier de réductions des frais de gestion et d'administration combinés en fonction du montant de leur placement dans le Programme

Le Fonds n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des titres des séries du Fonds visées par le Programme. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Le Programme offre des séries distinctes du Fonds sur lesquelles sont imputés des frais de gestion et d'administration combinés qui diminuent progressivement par rapport à ceux des actions de la série B. Nous échangerons automatiquement vos actions de la série B contre des titres de la série la plus appropriée du Fonds qui fait partie du Programme ou échangerons vos actions visées par le Programme contre des titres d'une autre série du Fonds qui fait partie du Programme (dans chaque cas, comportant des frais de gestion et d'administration combinés moins élevés) lorsque vous atteignez le seuil de placement applicable. Si vous ne respectez plus les critères d'admissibilité pour détenir des titres d'une série donnée du Fonds qui fait partie du Programme, nous échangerons automatiquement vos actions contre des titres de la série appropriée, qui comporte des frais de gestion et d'administration combinés plus élevés sans toutefois être supérieurs à ceux de la série B. Veuillez vous reporter au tableau de réduction des frais à la rubrique « Frais du fonds » ci-après. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme, consultez les rubriques « Souscriptions, échanges et rachats » et « Frais et charges » dans le prospectus simplifié du Fonds et communiquez avec votre représentant.

1 FRAIS DE SOUSCRIPTION

Vous pourriez devoir verser des frais de souscription à l'achat des titres des séries du Fonds visées par le Programme.

OPTION DE FRAIS DE SOUSCRIPTION	LES FRAIS QUE VOUS VERSEZ À L'ACHAT DE VOS ACTIONS		COMMENT ÇA FONCTIONNE
	EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS	
Frais de souscription initiaux	0 % à 5 % du montant de l'achat	0 $ à 50 $ pour chaque tranche de 1 000 $ investie	▪ Vous décidez du taux avec votre représentant. ▪ Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant de l'achat et sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2 FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

La série B comporte les frais de gestion et d'administration combinés les plus élevés parmi les séries visées par le Programme. Au 30 novembre 2018, les frais du Fonds s'établissaient comme suit :

	TAUX ANNUEL (EN % DE LA VALEUR DE LA SÉRIE DU FONDS)					
SÉRIE	B	E1	E2	E3	E4	E5
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (y compris la commission de suivi), des frais fixes d'administration et d'autres frais d'exploitation du Fonds. Fidelity a renoncé à certains des frais liés au Fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.	2,33 %	2,26 %	2,22 %	2,15 %	2,30 %	1,87 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,21 %	0,21 %	0,21 %	0,21 %	0,21 %	0,21 %
Frais du Fonds	2,54 %	2,47 %	2,43 %	2,36 %	2,51 %	2,08 %
Par tranche de 1 000 $ investie, représente :	25,40 $	24,70 $	24,30 $	23,60 $	25,10 $	20,80 $

La réduction des frais de gestion et d'administration combinés entre les actions de la série B et celles des autres séries qui font partie du Programme est présentée dans le tableau ci-après :

PLACEMENT	SÉRIE	RÉDUCTION DES FRAIS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION COMBINÉS (PAR RAPPORT À LA SÉRIE B)
500 $ - 249 999 $	B	s.o.
250 000 $ - 999 999 $	E1	0,075 %
1 000 000 $ - 2 499 999 $	E2	0,150 %
2 500 000 $ - 4 999 999 $	E3	0,200 %
5 000 000 $ - 9 999 999 $	E4	0,250 %
10 000 000 $ et plus	E5	0,300 %

Renseignements sur la commission de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions régulières. Fidelity verse des commissions de suivi à tous les courtiers, y compris les courtiers exécutants, tant que vous possédez des actions du Fonds. Ces commissions concernent les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ces commissions sont notamment versées à des courtiers exécutants pour l'ensemble des services, outils et autres types d'assistance qu'ils offrent.

La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement.

COMMISSION DE SUIVI	
EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS
Jusqu'à 1,000 % de la valeur de votre placement chaque année	De 0 $ à 10,00 $ chaque année pour chaque tranche de 1 000 $ investie

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? (SUITE)

3 AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, conservez, vendez ou échangez les actions du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à court terme	Si vous vendez ou échangez des actions dans les 30 jours suivant votre premier achat ou échange visant les titres du Fonds, vous *devrez* verser 1 % de la valeur de ces actions. Si vous vendez ou échangez des actions dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant les titres du Fonds, vous *pourriez* devoir verser 1 % de la valeur de ces actions ou votre compte pourrait faire l'objet d'une restriction ou d'une fermeture. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant pourrait vous imputer jusqu'à 2 % de la valeur des actions que vous échangez contre des titres d'une autre série du Fonds ou d'un autre Fonds Fidelity. Toutefois, vous ne payez aucuns frais d'échange pour les échanges automatiques effectués par Fidelity.
Frais pour rachats appréciables	Si vous avez été informé que vous détenez un pourcentage appréciable des titres d'un Fonds, vous *serez* assujetti à une pénalité de 1 % de la valeur des actions que vous vendez ou échangez si vous vendez ou échangez ces actions du Fonds dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant les titres du Fonds. Vous *pourriez* être assujetti à une pénalité de 1 % de la valeur des actions si vous omettez de fournir à Fidelity le préavis requis avant d'effectuer un rachat appréciable. Ces frais sont versés au Fonds.

ET SI JE CHANGE D'AVIS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'intenter une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i. 483 Bay Street, North Tower Suite 300 Toronto (Ontario) M5G 2N7	TÉLÉPHONE :	416-307-5200
	SANS FRAIS :	1-800-263-4077
	COURRIEL :	sc.francais@fidelity.ca
	SITE WEB :	fidelity.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i.